



Bilan 2015 de l'Association Mémoire Traumatique et Victimologie



Une Année 2016

Créative, militante et féconde

Avec plus de tolérance, de bienveillance, d'égalité, de liberté et de justice.

Où toutes et tous, nous serons uni-e-s pour faire reculer les violences et toutes les discriminations et pour faire avancer les droits humains, ainsi que la protection et les soins aux victimes.

Avec toutes nos amitiés, nous vous adressons nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite dans tous vos projets,

et avec toutes nos pensées solidaires et tout notre soutien à toutes les victimes de violences et à leurs proches.

Pour le bureau de l'association Mémoire Traumatique et Victimologie, Dre Muriel Salmona, présidente

A toutes et à tous avec nos meilleurs vœux militants, solidaires et égalitaires pour cette nouvelle année 2016

Nous rendons hommage aux victimes assassinées lors des attentats de janvier et novembre 2015, et des pensées et un soutien à toutes les victimes directes et indirectes de ces attentats

Nous remercions nos adhérents qui nous font confiance et s'engagent pour nous, toutes les associations et institutions qui soutiennent nos activités, et toutes les personnes qui par leur participation à nos actions, leurs témoignages, leurs dons nous permettent d'avoir de plus en plus d'impact pour faire entendre notre plaidoyer pour que les droits à la protection, à la justice et aux soins des victimes de violences soient respectés

Moments phares de l'année 2015 pour l'association :

Le 2 mars 2015 : les résultats du rapport *Impact des violences sexuelles de l'enfance à l'âge adulte* et le colloque *Enquête de reconnaissance*

L'année 2015 a été une année marquée par la diffusion, le 2 mars dans le cadre de notre campagne Stop au déni, de notre rapport d'enquête : ***Impact des violences de l'enfance à l'âge adulte*** (synthèse + rapport complet rédigé par Laure salmona téléchargeable sur les sites stopaudeni.com et memoiretraumatique.org), https://dl.dropboxusercontent.com/u/3521673/Rapport-enquete-AMTV_mars-2015_BD.pdf

La synthèse de l'enquête a été imprimée à 3000 exemplaires elle est téléchargeable : http://www.memoiretraumatique.org/assets/files/doc_violences_sex/Synthese-Rapport2015-AMTV-Web.pdf

Cette enquête soutenue par UNICEF-France réalisée auprès de 1200 victimes de violences qui ont répondu à un questionnaire en ligne de plus de 180 questions, a permis d'évaluer les violences sexuelles qu'elles avaient subi et leurs parcours de vie et de prise en charge. Ont participé à l'analyse et aux recommandations de l'enquête : la Dre Noémie Roland, la sociologue Emilie Morand, les Dres Judith Trinquart et Muriel Salmona, la thérapeute familiale,

victimologue et anthropologue, la chargée de mission Laure Salmona qui a de plus rédigé le rapport et sa synthèse.

Les résultats ont été présentés lors d'un colloque au Palais du Luxembourg le 2 mars 2015 (avec le soutien de la défenseure des Droits des enfants): **Enquête de reconnaissance**, avec la participation de la secrétaire d'état chargée de la Famille, des Personnes Âgées et du Handicap, Mme Laurence Rossignol, de la présidente de l'UNICEF Mme Michèle Barzach, du Dr Désiré Alumeti de l'Hôpital de Panzi (RDC), du rapporteur de l'OMS Christopher Mikton qui nous a présenté [son rapport 2014 sur les violences interpersonnelles](#), le général Ducateau de la cellule Thémis, Ernestine Ronai de la MIPROF, et avec l'intervention de nombreux médecins, psychotraumatologues (dont Ingeborg Kraus psychotraumatologue allemande) et responsables d'association, avec la diffusion du film de témoignages **Stop au déni - les sans voix** de Catherine Zavlav, chaque témoignage étant lu par une personnalité, avec une exposition sur le thème de la mémoire traumatique. Le colloque a été soutenu par l'UNICEF France et la défenseure des droits des enfants

Pour voir le programme du colloque : <http://www.stopauxviolences.blogspot.fr/2015/01/colloque-de-lassociation-memoire.html>

Pour voir les 19 vidéos + teaser du film Stop au déni - les sans voix : <http://www.dailymotion.com/stopaudenilessansvoix>

Pour voir les vidéos des interventions du colloque : <https://www.youtube.com/channel/UCoEyFULworO1g5t4lwVRosg>

Pour voir le diaporama de la présentation de l'enquête par Laure Salmona : <http://fr.slideshare.net/LaureSalmona/impact-des-violences-sexuelles-de-lenfance-lge-adulte-2015-mmoire-traumatique-et-victimologielaura-salmona>

Pour télécharger la synthèse de l'enquête (24 pages) : [http://www.memoiretraumatique.org/assets/files/doc violences sex/Synthese-Rapport2015-AMTV-Web.pdf](http://www.memoiretraumatique.org/assets/files/doc%20violences%20sex/Synthese-Rapport2015-AMTV-Web.pdf)

Pour télécharger le rapport complet d'enquête (323 pages) : [http://www.memoiretraumatique.org/assets/files/doc violences sex/Rapport-enquete-AMTV mars-2015 BD.pdf](http://www.memoiretraumatique.org/assets/files/doc%20violences%20sex/Rapport-enquete-AMTV%20mars-2015%20BD.pdf)

Pour voir les infographies du rapport d'enquête : <https://dl.dropboxusercontent.com/u/3521673/Violences-faites-aux-enfants-infographies.zip>

La couverture médiatique des résultats de l'enquête a été très importante : 185 retombées médiatiques

La revue de presse de la campagne, de l'enquête et du colloque du 2 mars (avec 185 retombées médiatiques au 8 mai 2015) est téléchargeable ICI : <http://www.memoiretraumatique.org/assets/files/2015REVUE-DE-PRESSE-STOP-AU-DENI-BD.pdf>

À la suite de la diffusion des résultats de l'enquête et du colloque nous avons été reçues avec l'UNICEF France à l'Elysée par une conseillère du président de la République.

Notre association a remporté le 10 juin à la journée Tous ensemble pour les victimes le prix de l'action associative pour son enquête Impact des violences sexuelles de l'enfance à l'âge adulte, soutenue par l'UNICEF France, vous pouvez voir les photos sur le blog : <http://www.stopauxviolences.blogspot.fr/2015/06/notre-association-memoire-traumatique.html> Nous remercions infiniment Marie-Ange Le Boulaire Verrachia présidente de [l'association nationale pour la reconnaissance des victimes ANPRV](#) et toute son équipe qui organise tous les ans depuis 5 ans la journée Tous ensemble pour les victimes à laquelle nous participons depuis sa création, et le jury qui nous a décerné ce prix.

Et pour le colloque *Enquête de reconnaissance*, l'association a été nommée par le défenseur des Droits dans le cadre de 25ème anniversaire de la Convention Internationale des Droits des Enfants.

Les résultats de l'enquête Impact des violences sexuelles de l'enfance à l'âge adulte ont été publiés dans **la lettre n°6 de mai 2015 de l'observatoire nationale des violences faites aux femmes**, consultable sur ce lien : http://stop-violences-femmes.gouv.fr/IMG/pdf/lettre_ONVF_-_mai_2015_-_violences_et_sante.pdf, ils ont fait l'objet d'une présentation par Laure Salmona à **la journée de formation du CHI Robert Ballanger à Aulnay**, d'un poster de Judith Trinquart et d'une présentation de Muriel Salmona au **congrès de la société française de santé publique de Tours** et feront l'objet d'une communication par Noémie Rolland au **Congrès de médecine générale en 2016**.

Merci infiniment à celles et ceux qui, en répondant à notre enquête l'ont rendue possible, merci de leur confiance et de leur engagement !

Le 7 octobre 2015 : la parution chez Dunod du deuxième livre de la Dre Muriel Salmona *Violences sexuelles Les 40 questions-réponses incontournables*.

Présentation de l'éditeur :

Qui sait que 81 % des victimes de violences sexuelles ont subi les premières violences avant l'âge de 18 ans ? Qui sait qu'une femme sur 5 et un homme sur 14 ont subi des agressions sexuelles dans leur vie ? que plus de 250 000 viols sont commis chaque année en France essentiellement par des proches et dans tous les milieux sociaux ?

Qui sait que l'impact des violences sexuelles sur la santé des victimes est majeur à court, moyen et long termes ?

Dénoncer les idées fausses, le déni et la loi du silence, demander que les droits des personnes victimes soient respectés, pour qu'elles soient protégées, reconnues et soignées, donner des outils pour mieux les comprendre et en être solidaires, c'est l'objectif de ce livre qui fournit des réponses claires :

- aux questions que personne ne devrait plus se poser ;
- mais aussi aux questions que tout le monde devrait se poser.

Un livre qui éclaire d'un jour nouveau un dossier encore trop souvent tabou. <http://www.stopauxviolences.blogspot.fr/2015/09/parution-le-7-octobre-chez-dunod-du.html>

Le 2015 a été l'année avec de grandes avancées en ce qui concerne les formations de professionnelles :

Dans le cadre **des 89 actions de formations et de sensibilisation** faites par l'association en 2015 (63 par la Dre Muriel Salmona, 10 par la Dre Judith Trinquart secrétaire générale de l'association, 15 par Sokhna Fall vice-présidente de l'association et 3 par Laure Salmona, chargée de mission de l'association) il est à noter :

La fin, en novembre (9 journées en 2015), de la première session de formation sur 2 ans sur «**les conséquences des psychotraumatismes et les soins psychothérapeutiques aux victimes**» pour des professionnels du soin prenant en charge des victimes, assurée par Sokhna Fall et Muriel Salmona. Une deuxième session est prévue en 2016.

La participation à 5 formations de magistrats avec l'ENM (Ecole Nationale de Magistrature) dans le cadre de la formation continue, concernant les violences sexuelles, les violences conjugales et les maltraitances faites aux enfants, ces formations seront reconduites en 2016.

La participation à une formation des magistrats et des équipes du CNDA (Centre Nationale du droit d'asile) concernant l'excision et les autres violences sexuelles.

Le démarrage des formations de formateurs-trices organisées par la MIPROF concernant les violences faites aux femmes (l'association a participé à la première journée de formation des formateurs-trices de sages-femmes et en 2016 3 autres journées de formation sont déjà prévues).

Lancement du DU de Paris 8 sur les violences faites aux femmes pour lequel la Dre Muriel Salmona a dispensé deux cours en 2016 l'association participe à deux autres DU à Paris 5 (géronto-psychiatrie, personnes âgées victimes de violences sexuelles) et Paris 7 (Violences faites aux femmes : violences conjugales), et en 2016 il est prévu qu'elle participe à un nouveau DU sur la maltraitance en gynécologie-obstétrique).

Nous avons également réalisé en 2014-2015 avec la DRDFE de la région Midi-Pyrénées 8 journées de formation des professionnels des secteurs du social, de la santé, du monde associatif, de la justice, des représentants de l'ordre dans chacune des 8 préfectures de la région, sur les conséquences psychotraumatiques des violences faites aux femmes et aux filles.

Et bien d'autres interventions et formations dans toute la France sur les violences faites aux femmes et aux filles, les maltraitances faites aux enfants les violences sexuelles, l'excision, le mariage forcé, la prostitution, et en Belgique et en Suisse que vous pouvez toutes retrouver sur le site de l'association : <http://www.memoiretraumatique.org/qui-sommes-nous/interventions.html> et sur le blog : <http://stopauxviolences.blogspot.fr>

Plusieurs campagnes auxquelles notre association a activement participé, voire qu'elle a initié, ont permis des améliorations notables en 2015, d'autres vont certainement aboutir au vote de lois majeures en 2016, certaines enfin sont toujours, malheureusement loin d'aboutir et vont nécessiter un engagement important en 2016

- **Campagne STOP AU DENI sur les droits des victimes de violences sexuelles à être protégées, informées et soignées par des professionnels spécialisés et formés dans des centres de soin accessibles, pluridisciplinaires, sans frais**

Notre pétition a reçu plus de 21 000 signatures : <http://www.mesopinions.com/petition/sante/droit-etre-soignees-protgees-toutes-victimes/14001>

la campagne **STOP AU DÉNI** initiée en mars 2014 (avec son affiche, son clip-vidéo «Et pourtant c'était un viol» qui a fait près de 45 000 vues, son dossier de presse, son site : <http://stopaudeni.com>

• **Campagne STOP aux violences sexistes et sexuelles dans les transports en commun**

Bravo à toutes celles qui se sont mobilisées pour que le sujet du harcèlement sexiste et des violences sexuelles dans les transports soit pris en compte par les pouvoirs publics !

Grâce à la pétition contre les violences sexuelles dans les transports en commun lancée en juin 2014 par l'association Mémoire Traumatique et Victimologie (qui a recueilli près de 30 000 signatures), ainsi qu'aux recommandations formulées par l'association à cette occasion (Nous préconisons la mise en place en urgence de 7 mesures pour lutter contre contre les violences sexuelles et l'impunité des agresseurs, pour protéger et mieux accompagner les victimes que vous pouvez consulter également ICI,

, puis à la mobilisation de Osez le féminisme ! via la campagne #TakeBackTheMetro et de Stop harcèlement de rue, **les pouvoirs publics se sont enfin emparés du sujet pour lancer une campagne d'envergure après nous avoir auditionnées**. Cette campagne est une des douze mesures du plan national de lutte contre le harcèlement sexiste et les violences sexuelles dans les transports en commun annoncé le 9 juillet dernier. **«face au harcèlement, n'attendons pas pour réagir» avec son hashtag #harcèlementagissons son clip et ses nombreuses infographies et informations disponibles sur le site gouvernementale reprend à notre grande satisfaction de nombreux points que nous avons proposés, et nous saluons le travail d'information et l'implication du gouvernement.**

Reste la nécessité d'un fléchage très précis dans les lieux de transports pour que les victimes et les témoins puissent signaler les violences, et d'une formation de tous le personnel de la SNCF, de la RATP, de tous les autres transporteurs, mais également des policiers, des gendarmes et des pompiers et des soignants qui sont susceptibles d'intervenir lors d'agressions.

À ce sujet la Dre Muriel Salmona a participé à un documentaire d'Aurélia Bloch (Non-assistance à personne en danger) diffusé sur france 5 et à un reportage de TF1.

• **Campagne pour introduire la notion d'inceste dans le code pénal**

Le 18 novembre 2015, l'Assemblée nationale a adopté définitivement l'article 22 de la proposition de loi sur la protection de l'enfant qui inscrit l'inceste dans le code pénal, cet article en crée une sur-qualification d'inceste qui ne modifie pas les peines, et qui se superpose aux incriminations pénales déjà existantes d'agression sexuelle, de viol et d'atteinte sexuelle, ainsi qu'à la circonstance aggravante déjà prévue "par ascendants ou toute autre personne ayant autorité de droit ou de fait".

Le nouveau texte est une avancée timide (voir mon article à ce sujet : [L'inceste dans le code pénal : une avancée, mais le parcours reste long pour les victimes](#)), il apporte peu de changement, mis à part symbolique en ce qu'il introduit la notion d'inceste dans le code pénal en nommant comme "incestueuses" des incriminations déjà existantes : il ne crée même pas de circonstance aggravante spécifique, il ne s'agit que d'une sur-qualification.

Mais il reste bien loin de ce que [nous demandions en tant qu'associations](#) regroupées autour d'AIVI : une loi spécifique pour que l'inceste sur les mineurs **soit reconnu comme une infraction autonome, ne nécessitant pas de passer par la caractérisation du non-consentement de la victime** et que cette loi soit assortie d'un plan de lutte ambitieux contre ces violences et de mesures pour améliorer le dépistage, la protection et la prise en charge des victimes (cf [notre pétition](#)).

Il ne saurait y avoir de notion de consentement à des actes sexuels pour un mineur en dessous d'un certain âge à définir (âge de la majorité sexuelle 15 ans, ou bien l'âge de 13 ans qui peut faire consensus, cf la législation de nombreux pays). Il est également nécessaire de lutter pour une meilleure prise en compte de la parole des enfants et de leurs psychotraumatismes pour une amélioration des enquêtes et de la protection des enfants lors des procédures (cf l'article de la Dre Mutriél Salmona [«La reconnaissance de l'impact psychotraumatique sur les enfants victimes de violences sexuelles»](#)), de même il est nécessaire que la pratique préjudiciable très fréquente des correctionnalisations des viols soit interdite.

- **La campagne [abolition 2012](#) pour que la PPL sur le renforcement de la lutte contre le système prostitueur et la pénalisation des clients soit votée**

La CMP *Commission spéciale relative à la lutte contre le système prostitutionnel et à l'accompagnement des personnes prostituées* avait pris acte il y a un mois de l'impossibilité à dégager un consensus entre les deux assemblées sur le souhait du Sénat de créer une nouvelle incrimination

pénale concernant la personne prostituée malgré la suppression définitive du délit de racolage. Les député-e-s et sénatrices/teurs membres avaient alors préféré opter pour une CMP dite « non conclusive », ce qui aura permis d'accélérer l'achèvement du parcours législatif. Pour arriver à son terme, il suffira désormais d'une nouvelle lecture de l'Assemblée (le 27 janvier), d'une nouvelle lecture du Sénat puis d'un éventuel ultime vote de l'Assemblée, à qui reviendra le dernier mot.

- **La réforme de la prescription des délits et des crimes : la commission des lois (qui a auditionné la Dre Muriel Salmona à l'Assemblée Nationale) a rendu son rapport, elle va présenter une proposition de loi pour que les délais de prescription passent de 10 à 20 ans pour les crimes et de 3 à 6 ans pour les délits, la prescription différée pour les mineurs victimes de violences sexuelles reste inchangée (de 20 ans après la majorité), et pour rendre imprescriptibles les crimes de guerre.**

Malgré notre demande pour passer rendre imprescriptibles les crimes et délits sexuels aggravés sur mineurs, ou tout au moins de passer de 20 à 30 ans après la majorité leur prescription (cf la lettre aux député-és : <http://www.stopauxviolences.blogspot.fr/2014/11/lettre-mesdames-et-messieurs-les-depute.html>), le rapport de la commission des lois préconise de ne pas le modifier, il sera nécessaire lorsqu'une proposition de loi sera déposée de lancer une action pour qu'un amendement soit déposé et voté en ce sens.

- **Campagne, [une tribune](#) (Clara de BORT, Marie-Hélène LAHAYE, Béatrice KAMMERER) et pétition que nous avons soutenue et co-signées pour dénoncer et lutter contre les maltraitances gynécologiques (toucher vaginal sous anesthésie par des étudiants en médecine sans consentement préalable de la patiente) qui a obtenu à la demande du ministère de la santé une enquête de la conférence des doyens qui a évalué que 20 à 30% des touchers pelviens sous anesthésie générale se ferait sans consentement préalable, et une condamnation de ces pratiques. (cf <https://storify.com/ClaradeBort/histoire-d-une-tribune-sur-le-consentement>)**

La ministre de la santé a annoncé le lancement d'une nouvelle mission d'inspection au sein des établissements de santé « afin d'approfondir les résultats de l'enquête ». Une instruction va également être envoyée aux directeurs des établissements de santé qui accueillent des étudiants « pour leur [rappeler](#) leurs obligations légales, notamment en matière de droits des patients, et leur [demander](#) de [veiller](#) à leur complète application »

- **Restent plusieurs campagnes pour lesquelles nous n'avons toujours pas reçu d'engagement suffisant de la part des pouvoirs publics et pour lesquelles il va falloir se mobiliser en 2016**

Sur l'interdiction des châtiments corporels ([pétition de l'association en cours](#) à signer et partager) la loi d'interdiction des châtiments corporels tant attendue n'a toujours pas été présentée au Parlement, pourtant à ce jour ce sont 44 pays qui les ont interdits, 22 en Europe dont 19 de l'UE

Sur l'amélioration de la protection de l'enfant le bilan reste catastrophique et des réformes sont nécessaires. Il est à noter deux textes de lois qui ont été voté en 2015 et qui améliore la protection des enfants :

- [un projet de loi](#) pour permettre la communication, par l'autorité judiciaire, des affaires en cours vers les administrations concernées «*des procédures dans des cas de pédophilie ou de pédopornographie*». Avec ce texte, le Procureur sera obligé d'informer les administrations si la personne est en lien avec des mineurs et si la personne est condamnée. Dans les autres cas, s'il le juge utile. Cette loi a été proposée à la suite des affaires de pédocriminalité de Villefontaine et d'Orgères (cf l'article de Muriel Salmona dans le plus de l'Obs : [Viols à Villefontaine : les élèves ont été exposés à un danger. Cela aurait dû être évité](#)).
- [une loi n° 2015-1402 du 5 novembre 2015](#) tendant à clarifier la procédure de signalement de situations de maltraitance par les professionnels de santé pour mieux les protéger : « **Le signalement aux autorités compétentes effectué dans les conditions prévues au présent article ne peut engager la responsabilité civile, pénale ou disciplinaire de son auteur, sauf s'il est établi qu'il n'a pas agi de bonne foi.** » Cette clarification de la loi que nous attendions devrait inciter les professionnels à plus signaler les cas de maltraitance qu'ils identifient (les professionnels de la santé qui sont pourtant en première ligne ne sont à l'origine que de 5% des signalements de mineurs pour maltraitance).

Sur la lutte contre les violences sexistes sur les réseaux sociaux ([pétition de l'association en cours](#) à signer et partager qui a reçu près de 30 000 signatures)

Sur la présomption de légitime défense pour les femmes victimes de violences

Sur la pétition que nous avons soutenue «[Christiane Taubira : sensibilisez les magistrat-e-s aux propos minimisant les violences patriarcales.](#)»

- **les améliorations à apporter aux lois pour lutter contre les violences faites aux femmes**

Pour faire avancer la lutte contre les violences faites aux femmes, **douze associations * ont mutualisé leurs revendications, rédigé une brochure en commun** et vous invitent à la présentation de ce travail lors d'un meeting «**Mettre fin aux violences faites aux femmes, ce que nous voulons**» le 23 janvier 2016 de 13h30 à 17h, salle Jean Dame, 17 rue Léopold Bellan, 75002, Paris.

* Amicale du Nid, Collectif féministe contre le viol, Collectif National pour les Droits des Femmes, Coordination Lesbienne en France, Fédération Nationale Solidarité Femmes, Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir, Féminisme Enjeux- Théâtre de l'Opprimé, Groupe pour l'Abolition des Mutilations Sexuelles Féminines et des Mariages Forcés, Ligue des Femmes Irlandaises pour la Démocratie, Mémoire Traumatique et Victimologie, Réseau pour l'autonomie des femmes immigrées et réfugiées, Voix de Femme

Nous espérons que 2016 nous permette d'avancer en force pour que toutes les victimes soient mieux reconnues, mieux protégées, qu'elles aient accès à plus de justice et à «des soins de qualité, sans frais par des professionnels formés» dans des centres répartis sur tout le territoire, pour que la France vote enfin la loi renforçant la lutte contre le système prostitueur, celle allongeant les délais de prescription des agressions sexuelles à défaut de les rendre imprescriptibles, celle contre les violences éducatives dans la famille.

**Actions, interventions,
campagnes et publications de
l'association en 2015**

I INTERVENTIONS ET FORMATIONS : avec 85 interventions dans toute la France (Paris, Issy les Moulineaux, Rambouillet, Aulnay, Bobigny, Nanterre, Bobigny, Clichy la Garenne, Tours, Besançon, Lyon, Montpellier, Bayonne, Chartres, Rennes, Rouen, Toulouse, Albi, Rodez, Cahors, Foix, Saintes, Angoulême, Tarbes, Troyes, Mont de Marsan, Lille, Dinan), **en Europe : 5 en Belgique** (Charleroi, Libramont, Saint Hubert), **3 en Suisse** (Genève), dans le cadre de conférences, formations, colloques, GAPP, 3 cours de DU (1 à Paris 5 et 2 à Paris 8), formation médicale continue, formations à l'ENM (Ecole Nationale de la Magistrature :), formation au CNDA (Cours Nationale des Droits d'Asile) , formation au Collège des Sages-Femmes et au Collège de gynécologie médicale, dans les réseaux de péri-natalité, séminaires, sensibilisations, débats ayant concernés **près de 10 000 personnes** (dont plus de 1500 professionnel-le-s du monde médical, et des professionnel-le-s du secteur social, associatif, judiciaire et policier) que vous pouvez voir sur [le blog](#) et sur [le site, memoiretraumatique.org](#) (qui reçoit plus de 40 000 visites par mois et qui est beaucoup utilisé comme outil de formation par des professionnel-le-s de la santé (très nombreux retours).

II COMMISSIONS, GROUPES DE TRAVAIL et AUDITIONS : avec la participation à de nombreuses commissions, groupes de travail et auditions : **à l'Elysée, à Assemblée Nationale au Sénat, au Haut conseil à l'égalité femmes/hommes, au ministère de la Santé, à la commission Enfance en France de l'UNICEF, au groupe de travail sur la formation des professionnels de santé à la MIPROF, et aux commissions départementales de Paris et des Hauts de Seine d'action contre les violences faites aux femmes..** L'année 2015 s'est terminée par une audition au Sénat sur les violences faites aux femmes et l'année 2016 démarre par une audition au parlement belge sur les centres de soins pour les victimes de violences sexuelles.

III INTERVIEWS ET VIDÉOS : avec de nombreuses interviews et participations à des débats à la radio que vous pouvez voir ou écouter sur [le blog](#) : RFI (3 émission 2 de Priorité santé, 1 de géopolitique), France-Inter, France-Culture, Radio-Libertaire, RTL (On est fait pour s'entendre, 2 émissions), Radio bleue (2 émissions), lors d'émissions TV et de diffusion de documentaires sur France 2, France 5 (Magazine de la santé et Les Maternelles : 2 émissions), les journaux télévisés de TF1, France 3, BFMTV, ; dans la presse : Libération, Le Monde, Humanité, Le Parisien, 20 minutes, La croix, Elle, Le Nouvel Obs., Causette, Le quotidien du médecin, Grazia, Santé

Magazine, Huffington post, Slate, 50/50 magazine, Les nouvelles news, les Effrontées (journal La Cane), Sciences et avenir, Infirmière Magazine...

IV ARTICLES ET COMMUNIQUÉS : avec plusieurs communiqués et articles diffusés sur Internet (site memoiretraumatique.org, site stopaudeni.com, blog stopauxviolences.blogspot.com, blog médiapart, pages FB :

- Nouvelles fiches complètes de prévention sur comment parer aux enfants des violences sexuelles et comment accompagner un enfant victime :

- Pourquoi parler aux enfants des violences sexuelles ? Comment en parler ? http://www.memoiretraumatique.org/assets/files/doc_violences_sex/Prevention-des-violences-sexuelles-1-Comment-en-parler-aux-enfants.pdf
- Comprendre, soutenir et accompagner l'enfant victime de violences sexuelles http://www.memoiretraumatique.org/assets/files/doc_violences_sex/Prevention-des-violences-sexuelles-2-Accompagner-lenfant-victime.pdf

- Un article de Muriel Salmona paru chez Dunod sur comment sortir des femmes victimes de violences sexuelles de l'emprise de leurs conjoints violents :

- «Le changement dans les psychothérapies de victimes de violences conjugales» <http://www.memoiretraumatique.org/assets/files/Documents-pdf/2015Le-changement-en-psychotherapie-des-victimes-de-violences-in-Psychotherapie-eteducation.pdf>

- Un long article argumenté sur la décision d'Amnesty International de promouvoir la dépenalisation du système prostitutionnel avec sa traduction en anglais (cet article a fait l'objet d'une parution en 2 parties sur le site sysiphe.org :

- «Amnesty vote une résolution en faveur de la dépenalisation de la prostitution : quels sont ses arguments pour cette prise de position choquante» : <http://stopauxviolences.blogspot.fr/2015/08/amnesty-international-vote-une.html>

•

- Un article documenté sur l'impératif humain de reconnaître les psychotraumas chez les enfants victimes de violences sexuelles pour respecter les droits des enfants

- «La reconnaissance de l'impact psychotraumatique sur les enfants victimes de violences sexuelles» <http://www.memoiretraumatique.org/assets/files/>

[Articles-Dr-MSalmona/201508-reconnaissance-des-consequences-psychotraumatiques-sur-les-enfants-victimes.pdf](http://www.memoiretraumatique.org/assets/files/Articles-Dr-MSalmona/201508-reconnaissance-des-consequences-psychotraumatiques-sur-les-enfants-victimes.pdf)

- **Un article de Muriel Salmona sur les soins à apporter aux victimes traumatisées par les attentats du 13 novembre :**

- «Comment prendre soin des personnes traumatisées par les attentats du 13 novembre» : <http://www.memoiretraumatique.org/assets/files/Articles-Dr-MSalmona/20151113-Prise-en-charge-trauma-attentats.pdf>

- **5 articles sélectionnés de Muriel Salmona sur Le Plus du Nouvel Obs en 2015 (28 depuis 2013) sur l'actualité des violences envers les femmes, les enfants, les violences sexuelles et les conséquences psychotraumatiques des violence, que vous pouvez lire ICI (<http://leplus.nouvelobs.com/Muriel-Salmona>) :**

- [Viols à Villefontaine : les élèves ont été exposés à un danger. Cela aurait dû être évité](#)
- [L'inceste dans le code pénal : une avancée, mais le parcours reste long pour les victimes](#)
- [Plaintes pour viol : les victimes continuent de se taire. Des solutions existent](#)
- [VIDÉO. "Est-ce un viol?" sur la BBC : la télé explique le consentement. Risqué mais utile](#)
- [Attentats à Paris : passé l'état de choc, voilà comment aider les victimes](#)

Des communiqués de l'association sur l'actualité et les actions de nos partenaire et de nombreux témoignages de victimes de viols dans le cadre de la campagne STOP AU DENI postés sur le site stopaudeni.com

Vous trouverez également sur le site deux articles de Laure Salmona écrits en 2015 :

- L'Europe, une zone de non-droit pour les réfugiés ? : <http://stopaudeni.com/europe-zone-de-non-droit-pour-les-refugies>
- «L'affiche de «Fragonard amoureux» quand la culture du viol s'invite au musée» : <http://stopaudeni.com/fragonard-amoureux-la-culture-du-viol-au-musee>

V PLAIDOYERS, CAMPAGNES, MANIFESTES ET PÉTITIONS : avec des campagnes et des manifestes soutenus par des pétitions que vous avez signé très nombreux ce dont nous vous remercions et que pouvez toujours signer : celles que nous avons initiées :

- **Droit d'être soignées et protégées pour toutes les victimes de violences sexuelles !** Avec plus de 21 000 signatures <http://www.mesopinions.com/petition/sante/droit-etre-soignees-protegees-toutes-victimes/14001>
- **STOP aux violences sexuelles dans les transports en commun !** Avec près de 30 000 signatures <http://www.mesopinions.com/petition/droits-homme/stop-aux-violences-sexuelles-transports-commun/12152>
- **STOP aux menaces et aux appels au meurtre et au viol de femmes sur les réseaux sociaux !** Avec près de 30 000 signatures : <http://www.mesopinions.com/petition/medias/stop-aux-menaces-aux-appels-meurtre/15862>
- **STOP aux châtiments corporels !** Pour qu'une loi interdise explicitement toutes les violences éducatives envers les enfants ! avec près de 800 signatures <http://www.mesopinions.com/petition/enfants/stop-aux-chatiments-corporels-qu-loi/14246>

Et bien d'autres manifestes et pétitions que nous avons soutenue-s tout au long de l'année, les dernières en date étant celles pour demander la grâce présidentielle pour Jacqueline Sauvage et celle adressée à Christiane Taubira

VI PARUTIONS : avec les parutions :

du rapport d'enquête et de sa synthèse : **Impact des violences de l'enfance à l'âge adulte**, rédigés par Laure Salmona

le 7 octobre du deuxième livre de la Dre Muriel Salmona chez Dunod **Violences sexuelles Les 40 questions-réponses incontournables** et avec des articles parus dans des livres collectifs : **Le changement dans les psychothérapies de femmes victimes de violences conjugales** in *Psychothérapie et éducation - La question du changement*, Dunod, 2015 ; **La prise en charge des enfants victimes** in *Le parcours judiciaire de l'enfant victime* sous la direction de Dominique Attias et Lucette Khaïat, Eres, 2015.

En 2016 la parution d'un nouvel ouvrage de la Dre Salmona sur les violences est prévue à l'automne, et des participations à au moins 4 livres collectifs qui paraîtront chez Dunod, et à un livre collectif édité par l'UNICEF.

VII SITE ET BLOGS : avec le site memoiretraumatique.org qui, en 2015, a reçu **455 000 visites** maintenant **1500 visites par jour** ; le site stopaudeni.com avec ces campagnes STOP AU DENI, la synthèse et le rapport d'enquête Impact des violences de l'enfance à l'âge adulte, de nombreux articles et témoignages, et qui a reçu en 2015 45 000 visites ; le **blog** stopauxviolences.blogstop.com qui reçoit plus de 10 000 visites par mois ; un [blog médiapart](http://blog.mediapart.fr) ; et deux autres blogs <http://lelivrenoirdesviolencessexuelles.wordpress.com> et <http://colloqueviolencesetsoins.wordpress.com> avec de nombreux articles ; chiffres, informations et témoignages, des pages [facebook](https://www.facebook.com/) (4870 mentions j'aime) et [twitter](https://twitter.com/) (2580 abonnés) très actives

VIII EXPERTISE : avec une activité importante d'expertise en psychotraumatologie par téléphone, internet, entretiens et témoignage en cour d'assise, auditions qui a bénéficié à de nombreux professionnels et associations en France et à l'étranger.

IX CONSULTATION GRATUITE ET ANONYME hebdomadaire pour les victimes de violences clamartaises en partenariat avec la mairie de Clamart.

X BROCHURES ET AFFICHES : l'association a déjà diffusé, distribué et envoyé gratuitement depuis 2009 plus de 120 000 [plaquettes d'information médicale sur les violences](#) en partenariat avec la délégation régionale des droits des femmes et à l'égalité d'Ile de France, [brochures pour les mineurs](#) en partenariat avec l'association le Monde à Travers un Regard, en 2013 des nouvelles [brochures d'information sur les violences et leurs conséquences pour les jeunes](#) en partenariat avec l'association Sortir du Silence ont été imprimées, [une brochure pour les adolescentes et les jeunes femmes](#) en partenariat avec le conseil général du 93 et l'observatoire des violences envers les femmes du 93, et une affiche d'information sur les conséquences des violences sur la santé ([toutes téléchargeables sur le site](#)).

XI PARTENARIAT : avec le partenariat et la collaboration pour de nombreux projets et actions avec la Belgique, la Suisse, le Canada, les USA, la RDC et la RDC, de très nombreuses associations et structures en particulier : l'UNICEF, l'OMS, la MIPROF, le HCEf/h, l'AVFT, les DRDFE et DDDFE, les CIDFF, la Mairie de

Paris, l'ENM, le CNDA, Famille et Thérapie, Osez le féminisme, le CNDF, le GAMS, Sortir du Silence, Femmes-Solidaires, L'UNICEF, FDFA, AIR, Regards de Femmes, Questions d'égalité, Prendre le Droit, l'Observatoire des violences envers les femmes du 93, Le Monde à Travers un Regard, le CRIFIP, Amnesty International, le mouvement du nid, le CFCV, REPPEA, l'AFAR, l'IRTP, FMCAction, Halt'Hamo, ABOLITION 2012, Du Côté Des Femmes 31, Réseau « Encore féministes ! », la Maison des Femmes, le barreau de Paris,, le Centre Monceau, le centre Marmottan, l'Amicale du Nid, Le lobby européen des Femmes, Solidarité Femmes,, le MFPP, le GAMS, Oppélia, SOS inceste pour revivre, Ni Putes, Ni Soumises, Planing Familial, Entraide, Zéromacho, Association Les Filles, Espace Simone de Beauvoir, SOS Sexisme, l'APACS, Femmes en résistance, les amiEs de Femmes en Résistance, Institut Montaigne de Bordeaux, Tremplin 94 SOS Femmes, Le relais de Sénart, Le cercle Condorcet, Le groupe Louise Michel,, SOS-Femmes, l'ANPRV, l'OVEO, l'AVPE,, association des gynécologues du 78, Association Couleur d'Enfants, Association Louis Chatin, Association Neptune, Le colosse aux pieds d'argile, Aux captifs la libération, Libres Terre des Femmes, CNRS, Faculté de médecine de Lyon, ESPE, et avec les délégations aux droits des femmes et à l'Égalité de nombreux départements, les mairies de Bourg la Reine, Clamart, Puteaux et de Saint-Ouen, les universités de Créteil, Nanterre, Paris 5, Paris 7, Lyon, Nantes, etc. Et un partenariat avec des associations en Europe, particulièrement en Belgique, Suisse, en Allemagne, au Canada, en Afrique et au Moyen-Orient.

Nous remercions pour leur soutien, leurs subventions, leurs dons, leurs aides et leurs partenariats les délégations départementales et régionales aux droits des femmes et à l'égalité, les CIDFF, les associations amies, la région Ile de France, les mairies de Bourg la Reine, Clamart, Paris, le conseil général du 91, du 93 et l'observatoire des violences envers les femmes du 93, le ministère puis le secrétariat des Droits des Femmes, la MIPROF, le HCEf/h, le CESE.

Une année 2016 qui va démarrer très fort

- **Le lancement de la troisième campagne STOP AU DENI avec la restitution et l'analyse d'un grand sondage dans la population générale**

- **Une deuxième session de formation de 2 ans sur les soins psychothérapeutiques pour les victimes de violences de l'association.** formation « Conséquences des psychotraumatismes et soins psychothérapeutiques aux victimes ». Cette formation sera assurée par la Docteure Muriel Salmona, psychiatre, psychotraumatologue et Sokhna Fall, thérapeute familiale, victimologue et ethnologue. Cette formation se déroulera sur deux ans, à raison de 9 journées la première année, et de 6 journées la deuxième année. Les demandes d'inscription peuvent être adressées dès maintenant à memoiretraumatique@gmail.com.
- **De nombreuses interventions, conférences, formations et commissions sont déjà prévues en France, en Belgique et en Suisse tout au long de l'année. Et nous continuons la campagne STOP AU DENI pour améliorer la protection et le soin des victimes de violences.** Dès janvier sont prévues une audition au parlement à Bruxelles sur la création de centre de soins pour les victimes de violences sexuelles, des journées de **Formations pour les formateurs-trices organisées par la MIPROF**, des formations ENM pour les magistrats, un cours aux étudiants de médecine en première année à la faculté de Lyon, des formations en Belgique,, etc. À voir [sur le blog](#)
- **Une action sur la région Ile de France de formation des professionnels sur le dépistage et la prise en charge des enfants victimes de violences** (avec l'élaboration d'outils pratiques) est prévue en 2016
- **La parution d'un nouvel ouvrage de Muriel Salmona sur les violences chez Dunod** en fin d'année, et la participation à plusieurs ouvrages collectifs chez Dunod (EMDR, Violences conjugales, enfants maltraités +).
- **La participation à plusieurs documentaires** dont le film-documentaire de Michel Meignant l'Odyssée de l'empathie, et de vidéos de formations pour le site nantais Resonantes.fr
- **et de nombreuses autres actions et manifestations militantes pour cette nouvelle année 2016 que nous vous souhaitons la plus riche en avancées possible dans les domaines de l'égalité de droits et de lutte contre les violences.**

**Pour le bureau de l'association
janvier 2016 Dre Muriel Salmona, présidente
de l'association Mémoire Traumatique et Victimologie
drmsalmona@gmail.com
memoiretraumatique@gmail.com**